

Le Joyau



Le jour de la Terre a pour mission d'accompagner les individus, organismes et entreprises dans leur volonté d'améliorer leurs actions sur l'environnement.

**Le 22 avril, et tous les jours
donnons un nouveau
souffle à la planète.**



Tous les citoyens de la MRC de Coaticook ont accès à des écocentres occasionnels, peu importe où se tient l'écocentre. Par exemple, un résident de Saint-Herménégilde peut utiliser l'écocentre de Coaticook, et vice versa.

Voici le calendrier des écocentres occasionnels 2024 : Vendredi 13h à 17h | Samedi de 8h30 à 15h

<u>DATE</u>	<u>ENDROIT</u>	<u>MUNICIPALITÉ</u>
10 et 11 Mai 18 Mai	GFL Environnement (Matrec) / 435, rue Ernest-Lafaille Carrière DJL / chemin Provencher (près ch. Isabelle)	Coaticook Barnston-Ouest
25 mai	En face du garage municipal / 252, rue Auckland	Saint-Malo
31 mai et 1 juin	GFL Environnement (Matrec) / 435, rue Ernest-Lafaille	Coaticook

FONCTIONNEMENT

- ⇒ Coût: gratuit, sauf pneus surdimensionnés (30 \$ / pneus surdimensionnés payable en argent comptant ou par chèque)
- ⇒ Limite: 3 m³ (remorque de 4' x 8' x 3') par adresse, par écocentre
- ⇒ Conditions: Preuve de résidence dans la MRC de Coaticook à l'appui et entrepreneurs exclus

LA MAIRIE

CONSEIL MUNICIPAL

JOHN PISZAR, <i>MAIRE</i>	819-452-1073
LUCIE MICHAUD, <i>conseillère 1</i>	514-718-4730
ZIV PRZYTYK, <i>conseiller 2</i>	819-580-4118
VIRGINIE ASHBY, <i>conseillère 3</i>	819-838-1274
NORMAND VIGNEAU, <i>conseiller 4</i>	819-876-2210
JULIE GRENIER, <i>conseillère 5</i>	819-821-0726
CYNTHIA FERLAND, <i>conseillère 6</i>	819-212-6747

Les séances du conseil ont lieu le 1er lundi du mois à compter de 19h00 au Centre Communautaire, 2081 ch. Way's Mills.

Administration municipale

SONIA TREMBLAY, directrice générale greffière-trésorière
SYLVIE DOLBEC, secrétaire-trésorière adjointe
CLAUDE LACHAPELLE, inspecteur municipal
AMINE DAHMANE, inspecteur en bâtiment et environnement

Bureau municipal

2080, chemin Way's Mills
Ayer's Cliff (Way's Mills), Québec J0B 1C0
TÉL: (819) 838-4334 Téléc: (819) 838-1717
Courriel: info@barnston-ouest.ca

Heures de bureau

lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30
vendredi fermé

Vous avez des suggestions, des articles à publier ou des photos à partager, contactez-nous au 819-838-4334 ou par courriel: info@barnston-ouest.ca

Date de tombée le dernier lundi de chaque mois

Rédaction et mise en page: Sylvie Dolbec
Traduction: Rose Mary Schumacher

LES PERMIS DE FEU SONT GRATUITS



Pour obtenir un permis de feu à ciel ouvert vous devez contacter la Régie incendie Memphrémagog Est, sur les heures de bureau au 873-389-5886 ou en complétant le formulaire en ligne (www.regieincendieest.ca/feux-agrave-ciel-ouverts.html)

IL EST OBLIGATOIRE !!

NUMÉROS IMPORTANTS

INCENDIES	911
EN CAS D'URGENCE	911
AMBULANCE DE COATICOOK	911
CLSC	819-849-4876
CHUS	819-346-1110
PAROISSE	819-849-3645
SÛRETÉ DU QUÉBEC *info	819-849-4813
SÛRETÉ DU QUÉBEC *urgence	310-4141
BUREAU MUNICIPAL	819-838-4334
INSPECTEUR MUNICIPAL	819-578-6171
CENTRE COMMUNAUTAIRE ...	819-838-5650
SITE D'ENFOUISSEMENT	819-849-9479
INFO EXCAVATION	1-800-663-9228
INFO CRIME	1-800-711-1800
INFO SANTÉ	811



PANNES ET URGENCES
1-800-790-2424

INFORMATION IMPORTANTE

**EN CAS D'URGENCE:
AMBULANCE, POMPIER,
POLICE COMPOSEZ LE 9-1-1**

**IL EST ESSENTIEL DE
PRÉCISER QUE VOUS ÊTES
SITUÉS SUR LE TERRITOIRE
DE LA MUNICIPALITÉ DE
BARNSTON-OUEST**

Le permis d'installation septique est obligatoire et l'obligation de fournir une attestation de conformité est requise.

Veillez contacter l'Inspecteur en bâtiment et environnement le jeudi de 8h30 à 12h00 ou par courriel urbanisme@barnston-ouest.ca

Séance ordinaire du 8 avril 2024

Présences : Johnny Pizar, maire et les conseillers (ères) Lucie Michaud, Ziv Przytyk, Virginie Ashby, Normand Vigneau, Julie Grenier et Cynthia Ferland

Personne ressource : Sonia Tremblay, directrice générale greffière-trésorière

Dons

- 50 \$ au Club de conservation Massawippi dans le cadre de leur activité d'ensemencement de truites dans le lac Massawippi.
- 250 \$ au Shazamfest dans le cadre de la tenue de la 19^e édition.
- 250 \$ au Triskel Festival 2024.

Résolutions

- Le conseil municipal renouvelle son adhésion auprès du Conseil Sport Loisir de l'Estrie (CSLE), soit au coût de 75 \$ et nomme la conseillère Julie Grenier à titre de représentante de la Municipalité ;
- Le conseil municipal souhaite installer une lumière de rue à l'intersection de la route 141 et du chemin Caron. Les démarches en ce sens seront donc entreprises ;
- Le conseil municipal accepte que la Municipalité devienne membre du Membazam ;
- Le Rapport financier de la Municipalité pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2023 a été déposé au conseil municipal.

Règlement

- Adoption du règlement numéro 312-2024 modifiant le plan d'urbanisme afin d'inclure les îlots de chaleur.

Appel d'offres

- Le conseil municipal autorise la directrice générale greffière-trésorière à procéder à l'appel d'offres sur invitation pour la fourniture de chlorure de calcium (abat-poussière).

Avertissement

Les résumés des séances du Conseil et des règlements sont publiés à titre d'information et font l'objet d'une réécriture permettant une meilleure compréhension des textes à caractère d'avantage administratif. Ils n'ont aucune valeur légale et ne lient ni la Municipalité, ni la rédaction. Vous pouvez bien entendu consulter les procès-verbaux et les règlements originaux au bureau municipal.

RÉGLEMENTATION À RESPECTER... CONCERNANT VOS CHIENS

Veillez noter, que plusieurs plaintes ont été formulées à la municipalité concernant LES CHIENS, ces derniers importunent les citoyens qui circulent à pied ou se retrouvent en liberté se promenant sur les terrains des voisins.

Selon la réglementation municipale, VOS CHIENS doivent demeurer sur VOTRE terrain en tout temps et ÊTRE IDENTIFIÉS d'une licence municipale. Si VOTRE chien n'a pas de licence ou si il l'a perdue, veuillez vous présenter au bureau municipal durant les heures d'ouverture afin d'obtenir la licence. Le coût pour une nouvelle inscription est de 10 \$/année.

Règlement #289 concernant les animaux

***Calendrier des séances ordinaires
du conseil municipal - année 2024***

Lundi, le 6 mai 2024 à 19h00

Lundi, le 3 juin 2024 à 19h00

Lundi, le 8 juillet à 19h00

Lundi, le 5 août 2024 à 19h00

Lundi, le 9 septembre 2024 à 19h00

Lundi, le 7 octobre 2024 à 19h00

Lundi, le 4 novembre 2024 à 19h00

Lundi, le 2 décembre 2024 à 19h00

Les séances ordinaires ont lieu au Centre
Communautaire situé au 2081,
ch. Way's Mills à Barnston-Ouest.

Politique familiale

Subvention à la naissance

100 \$ 1er enfant

200 \$ 2e enfant

300 \$ 3e enfant et subséquents



Couches de coton

Un seul remboursement représentant 50% des coûts d'achat
des couches de coton, jusqu'à concurrence de 200 \$.

Question de mieux récupérer

Des boîtes spécialement conçues pour la récupération de
piles sèches, cartouches d'encre (laser et jet d'encre),
téléphones cellulaires, piles rechargeables ainsi que les
lampes fluo compactes sont disponibles au bureau muni-
cipal pendant les heures d'ouverture, du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30.

Mai/May

D/S	L/M	M/T	M/w	J/T	V/F	S/S
			R	2	C	4
5	6	7	8	9	PA	11
12	13	14	R	16	C	18
19	20	21	D	23	24	25
26	27	28	R	30	C	

IMPORTANT: Déposez vos bacs la veille ou avant 6h
le jour de la collecte.

**UN PERMIS EST REQUIS
POUR CONSTRUIRE, RÉNOVER, DÉPLACER
OU DÉMOLIR UN BÂTIMENT**

LA DEMANDE DE PERMIS DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE :

- Nom et adresse du propriétaire / demandeur
- Adresse de l'immeuble
- Plan du bâtiment, dimensions et hauteur
- Détails de la finition intérieure et extérieure,
type de toiture et fondation
- Exécutant des travaux
- Le coût des travaux
- Plan d'implantation à partir du certificat de localisation

ÉTUDE DE LA DEMANDE

**Afin d'éviter des retards dans l'élaboration de vos travaux,
prévoyez déposer votre demande de permis 30 jours
AVANT le début.**

**Pour les demandes de permis dans le secteur de Way's
Mills, veuillez prévoir 45 jours avant le début**

TOUTE PERSONNE AYANT DÉBUTÉ DES TRAVAUX SANS
AVOIR OBTENU AU PRÉALABLE UN PERMIS AUPRÈS DE
LA MUNICIPALITÉ, COMMET UNE INFRACTION ET EST
PASSIBLE D'UNE AMENDE.

**IMPORTANT: Avant d'entreprendre des travaux contactez:
Amine Dahmane, inspecteur en bâtiment et environnement
le jeudi matin, de 8h30 à 12h00 (819) 838-4334**



Le Défi Pissenlits lance son édition 2024!

Pour une quatrième année consécutive, le [Défi Pissenlits](#) poursuit sa mission de sensibilisation à grande échelle portant sur l'apport vital des insectes pollinisateurs pour la planète. **C'est avec grand plaisir que nous vous invitons à participer à la 4e édition du Défi Pissenlits, qui sera lancée le 15 avril prochain !**

À l'échelle individuelle, l'implication débute par une prise d'action simple, mais efficace : **retarder la tonte du gazon au printemps**, permettant ainsi aux pollinisateurs de faire le plein de pollen et de nectar issus des pissenlits et autres fleurs. À l'échelle d'une ville ou d'une entreprise, le report de la tonte du gazon sur vos terrains, jusqu'à ce que les pissenlits aient atteint la fin de leur floraison, a un impact significatif sur la santé des pollinisateurs !

Le Défi Pissenlits connaît un important succès depuis sa création, en 2021. Chaque année, le mouvement est rejoint par un nombre croissant d'individus, d'entreprises, d'organismes, de municipalités et de MRC, permettant aux pollinisateurs de poursuivre efficacement leur travail essentiel à notre alimentation. Ce succès est notamment atteint grâce à l'implication d'organisations comme la vôtre, qui valorisent les gestes simples mis de l'avant par le mouvement, et qui offrent une importante visibilité à sa mission. Devenu un OBNL à l'automne 2023, le mouvement se poursuit en grand cette année.

Au plaisir de vous compter parmi les participants du Défi Pissenlits 2024 !

Christina Fortin-Ménard, présidente du conseil d'administration



Rires et plaisir

Le Camp Kionata est un camp rassembleur permettant aux enfants de 5 à 12 ans de la MRC de Coaticook de participer à des activités estivales dans un environnement enrichissant et sécuritaire.

Kionata (mot abénaquis qui signifie « nous-mêmes ») appelle à l'inclusion et aux liens que nous entretenons avec les autres. Au Camp Kionata, tout le monde trouvera sa place et se sentira chez soi.

Un remboursement de 50 \$ par famille est offert par la municipalité pour l'inscription à ce camp de jour ou un autre de votre choix. Afin de bénéficier de cet avantage, veuillez vous présenter au bureau municipal pour demander votre remboursement avec une preuve de paiement au camp de jour choisi.

INTERNET HAUTE VITESSE À BARNSTON-OUEST!

Bonne nouvelle! Vous pouvez dès maintenant communiquer avec Cogeco pour vos abonnements à :

Internet haute vitesse, téléphonie et télévision

Contactez-les 1 866-921-5792



ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS



entrepreneur  électricien

1040, rue Westmount
Ayer's Cliff (Québec) J0B 1C0

T 819-838-4141
F 819-838-4149

Propriétaires:
Joseph Tremblay
Pierre-Luc Boily

Services:
Agricole, Résidentiel
Commercial, Industriel



POUR VOS BESOINS
EN ASSURANCE



PROMUTUEL
ASSURANCE    

1 877 799-8844
promutuelassurance.ca



CENTRE AGRICOLE
COATICOOK Inc

525, rue Main ouest
Coaticook (Qc) J1A 1R2

819 849-2663 (tél.)
819 849-3058 (fax)



Guy Provencher
1880, ch. Provencher
Coaticook, Qc J1A 2S5
Tél. : 819-849-7002
Cell. : 819-571-4265

- Transport en vrac et déneigement
- Vente de : - sable
- gravier
- pierre, etc...



GENEVIÈVE HÉBERT
DÉPUTÉE DE SAINT-FRANÇOIS
(BROMPTON, FLEURIMONT,
LENNOXVILLE - MRC DE COATICOOK)

OUVERT DU LUNDI AU JEUDI
OPEN MONDAY TO THURSDAY

-  819 565-3667, poste 86212
-  12, rue Adams, Coaticook, QC J1A 1K3
-  Genevieve.Hebert.SAFR@assnat.qc.ca



ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Au Service de vos familles depuis 1952

Location de véhicules scolaire pour tout genre d'événements

Voyager en toute confiance

Contactez-nous 819-838-5468



*Autobus
G. Ashby Inc.*

2676, chemin Caron, Ayer's Cliff (Québec) J0B 1C0

*Le Supermarché
en région*

IGA Coaticook

265, rue Child, Coaticook (Québec) J1A 2B5
Tél. : (819) 849-6226 Téléc. : (819) 849-2579

*Notre priorité est de toujours
mieux vous servir.*

Serge et Johanne Arsenault, prop.



Hon. Marie-Claude
Bibeau DÉPUTÉE
COMPTON
STANSTEAD
M.P.

**MINISTRE DU REVENU NATIONAL
MINISTER OF NATIONAL REVENUE**

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION | RIDING OFFICE
175 Queen, #204, Sherbrooke, QC J1M 1K1
819 347-2598

INFO@MCBIBEAU.CA | MCBIBEAU.CA
f t i MCLAUDEBIBEAU



EXCAVATION GÉNÉRALE ET MINI-EXCAVATION
GENERAL EXCAVATION AND MINI-EXCAVATION
INSTALLATION SEPTIQUE SEPTIC INSTALLATION
DÉMOLITION DEMOLITION

**EXCAVATION
Daniel Roy**

9113-6275 Québec Inc.

RBQ : 8280-6670-11

819-838-1138
www.excavationdanielroy.com
CELL. : 819-571-4643 • FAX : 819-838-1197
571, CH. COREY, AYER'S CLIFF (QUÉBEC) JOB 1C0

BIONEST
SYSTEME
ecutto
SYSTEME
ENVIRONSEPTIC



Marco Carrier
Technologue Professionnel

**28 ans d'expérience
en environnement**

- Test de sol
- Environnement et génie civil
- Projet domiciliaire ou commercial

Plus de 32 ans

125, rue Olivia-Turgeon, Sherbrooke(Québec) J1C 0R3
Tel. : 819 845-3137 / Site web: smmc.ca

PROGRAMME RÉNORÉGION (PRR)

Ce programme est destiné à aider financièrement les propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste qui vivent en milieu rural à exécuter des travaux pour corriger les déficiences majeures que présente leur résidence.

Admissibilité:

- Le programme s'adresse aux propriétaires-occupants d'un logement qui présente une ou des déficiences majeures.
- Le revenu annuel du ménage du propriétaire-occupant ne doit pas dépasser le revenu maximal admissible, lequel varie selon la taille du ménage et la région où il habite.

Autre conditions d'admissibilité

- Le logement doit être occupé à titre de résidence principale par le propriétaire qui fait la demande d'aide financière.
- La valeur de la résidence, excluant la valeur du terrain, ne doit pas dépasser 150 000 \$.
- Le propriétaire n'est pas admissible au programme s'il a bénéficié des programmes RénoVillage ou Logement abordable Québec—volet Nord-du-Québec au cours des dix années précédant sa demande, ou du programme Réparations d'urgence au cours des cinq dernières années.
- Les travaux doivent être réalisés par un entrepreneur qui possède une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec (RRQ), doivent débiter après avoir été approuvés par la MRC et doivent être terminés dans les six mois suivant la date où ils ont été autorisés.

Aide financière

Le programme RénoRégion prévoit une subvention qui est versée uniquement lorsque les travaux sont terminés. Cette subvention peut atteindre jusqu'à 95 % du coût reconnu pour la réalisation des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 20 000 \$. Le coût des travaux admissibles est le coût le plus bas entre celui de la plus basse soumission reçue, celui qui est facturé par l'entrepreneur et celui qui est établi à partir de la liste de prix en vigueur pour le programme.

Exemple d'adaptations pouvant faire l'objet du programme:

Murs extérieur, ouvertures, saillies, toiture, structure, électricité, plomberie, chauffage, isolation thermique.

Pour plus d'information sur l'aide offerte, sur les travaux admissibles ou sur la façon de se prévaloir du programme, n'hésitez pas à contacter l'inspecteur accrédité M. François Dussault au 418-338-6798 ou par courriel francoisdussault0975@gmail.com.

Les brûlages domestiques de printemps !

par Alexandre Désorcy, Technicien en prévention incendie



Faites votre choix

Éliminer les débris de bois et d'herbe par le compostage et le déchiquetage plutôt que d'effectuer des brûlages domestiques. Ce choix respecte l'environnement. Vérifier si la municipalité offre ces services aux citoyens.

Conseils pour le brûlage

- ⇒ S'assurer de ne pas brûler des matières polluantes comme des pneus, des déchets de construction ou des ordures.
- ⇒ Être en présence d'équipement d'extinction, de personnel suffisant et d'une surveillance constante par une personne de 18 ans et plus, dès le début du brûlage jusqu'à l'extinction finale.
- ⇒ Faire de petits feux, car ils sont plus faciles à contrôler.
- ⇒ Brûler idéalement un amas à la fois.
- ⇒ Ne pas incommoder les voisins, ni nuire à la visibilité des usagers de la route.
- ⇒ Ne pas utiliser d'accélérant comme de l'essence, de la vieille huile, après le brûlage.
- ⇒ Éteindre complètement le feu avant de quitter les lieux. Une personne qui allume un feu est responsable de l'éteindre.



Indice d'inflammabilité

Il est important de rappeler que tout feu extérieur est interdit lorsque l'indice d'inflammabilité annoncé par la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) pour l'Estrie est élevé, très élevé ou extrême.

Vous pouvez vérifier l'indice d'inflammabilité sur le site: www.soupfeu.qc.ca



Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec votre municipalité ou votre service de protection incendie.

**ÇA
COMPTÉ
TOUJOURS**

**La Semaine
de l'action
bénévole**
Du 14 au 20 Avril 2024

**VOLUNTEER
BÉNÉVOLES
CANADA**

#SAB2024 #Çacomptetoujours

La peinture, ça se recycle
www.eco-peinture.ca



**Société
canadienne
du cancer** **Canadian
Cancer
Society**

1 888 939-3333 | cancer.ca



**Un permis de 10 \$ est
requis pour les
ventes de garage.**

Veillez nous contacter au bureau municipal
aux heures d'ouverture au 819-838-4334.

**Ligne
Aide Abus Aînés**

**Famille et Aînés
Québec** 

1-888-489-2287

APPRENEZ LES SIGNES DE L'AVC

VISAGE Est-il affaissé?

INCAPACITÉ Pouvez-vous lever les deux bras normalement?

TROUBLE DE LA PAROLE Trouble de prononciation?

EXTRÊME URGENCE Composez le 9-1-1.

© Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada, 2014.

LES
MARDIS SAGES

15 %
de rabais
pour les clients de
60 ANS ET PLUS
sur présentation d'une
pièce d'identité

Applicable sur la
plupart des articles

*Voir la liste des
restrictions à la caisse. Non
additionnable aux autres
rabais, sauf celui du dépôt.*

Rabais valide tous les **MARDIS**

magasins de COATICOOK et de MAGOG
Tel : 819 804-1018
Sans frais : 1 855 804-1018
www.ressourcieriedesfrontieres.com




La Boutique Mod-Écolo est la friperie du CAB et se situe dans les locaux de ce dernier au 23, rue Cutting à Coaticook.

HEURES D'OUVERTURE

Lundi et mercredi : 9h30 à 16h30
Mardi : 9h30 à 12h
Jeudi et vendredi : 12h à 16h30
Samedi : 9h30 à 15h00
Dimanche : fermé



ACTIVITÉ DE COURTEPOINTE

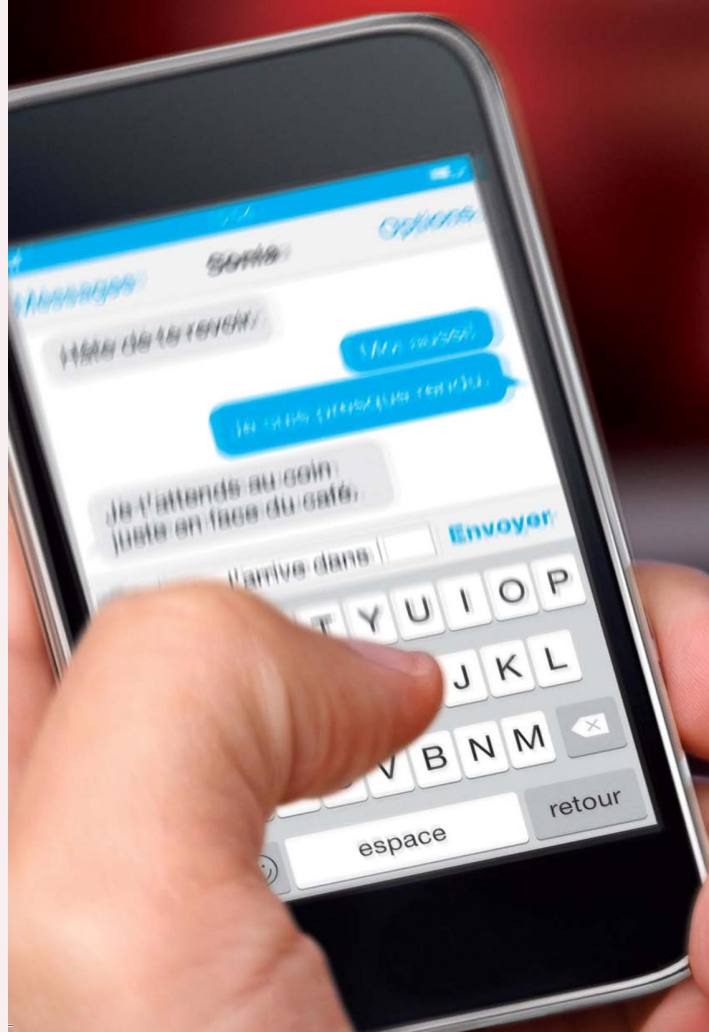
Les courtépointiers de Way's Mills se réunissent une fois par semaine les mercredis de 10h à 16h00 au Centre Communautaire de Way's Mills. Les courtépointiers dans la municipalité sont invités à se joindre à nous pour travailler et socialiser dans un milieu agréable. Si vous êtes débutants et si vous avez besoin d'aide, il nous fera plaisir de vous aider. Apportez votre dîner et votre projet.

Pour plus d'informations, contactez Rose Mary Schumacher au 819 876 5926 ou rose.schumacher60@gmail.com



À DEUX DOIGTS DE LA MORT

Au volant, on ne texte pas.



Société de l'assurance
automobile

Québec  
 

C-6104-5 (15-10)